

II. — LIBYE

Pour trois raisons différentes, il va nous être difficile de présenter ici une analyse cohérente et complète de la situation économique en Libye en 1969.

La première tient aux événements mêmes; le coup d'Etat de Septembre va nous amener à limiter en grande partie notre étude à la période qui l'a précédé; en effet, les trois derniers mois de l'année n'ont pas permis de se faire une idée précise des intentions et des objectifs concrets du nouveau régime, sinon à partir de déclarations d'intentions fermes mais, et sans doute à dessein, encore vagues; quant à l'activité économique elle-même, elle n'a été à court terme qu'assez peu perturbée, en particulier dans le domaine pétrolier. Aussi nous bornerons-nous à passer en revue les principaux résultats enregistrés, nous réservant l'année prochaine de nous étendre plus longuement sur la nouvelle politique économique qui, à l'heure où nous écrivons, commence à peine à se préciser. Ce survol sera d'autant plus rapide que, et c'est la deuxième raison, le lecteur pourra trouver par ailleurs (1) dans ce volume un bilan de l'économie libyenne depuis les années 60. Enfin, à la carence ancienne des services statistiques libyens, que les spécialistes connaissent bien, s'est ajouté le bouleversement apporté à l'administration par le changement de régime, et par la réorganisation, parfois même l'épuration qui ont suivi. Il nous manquera ainsi des chiffres aussi importants que ceux de la répartition par pays des exportations pétrolières, ou ceux de la balance commerciale, par pays et par produits.

Dans ces limites, nous reprendrons donc le plan utilisé déjà les années précédentes (2), et dont le déséquilibre formel reflète bien celui qui existe au niveau des structures économiques du pays. D'une part, un secteur pétrolier toujours plus dynamique et puissant, mais dominé par les trusts étrangers, d'autre part une économie tiraillée entre l'abondance et le sous-développement.

(1) Voir dans ce volume, L. TALHA, « *L'économie libyenne depuis les découvertes pétrolières* », p. 203 sq.

(2) Chronique économique Libye; TALHA, A.A.N. (VI), 1967, p. 513-560 et J. J. REGNIER, A.A.N. (VII), 1968, 365-390, ainsi que l'article de L. TALHA, « Le pétrole et l'économie libyenne », A.A.N. (V), 1966 : 153-231.

I. — LES HYDROCARBURES

A. — PRODUCTION

1) *Le pétrole :*

1968 avait été pour le pétrole libyen « la » grande année; augmentation de 49 % de la production d'une année à l'autre, arrivée du pays au 6^e rang des producteurs et au 3^e rang des exportateurs mondiaux. Ce rythme exceptionnel n'a pu évidemment pas être soutenu en 1969; l'augmentation reste cependant considérable :

TABLEAU I
Production de pétrole en Libye
(en milliers de barils)

	Production		taux d'augmentation
	1000 barils	1 000 000 tonnes	
1961	6 642	0,8	-
1962	66 543	8	900
1963	161 272	21	152
1964	313 796	42	94
1965	445 253	59	41
1966	550 504	73	23
1967	632 593	84	14
1968	951 345	126	49
1969	1 134 448	151	19

Source : Bank of Libya.

Cette augmentation est le fruit d'une croissance régulière, tout au long de l'année :

TABLEAU II
Production de pétrole en Libye, 1969, par mois
 (en milliers de barils)

	Production	Production par jour.
Janvier	87 916	2 834,677
Février	83 074	2 966,500
Mars	92 800	2 991,389
Avril	89 995	2 998,200
Mai	96 060	3 138,387
Juin	93 511	3 115,100
Juillet	98 389	3 172,612
Août	94 635	3 048,483
Septembre	96 027	3 198,900
Octobre	99 311	3 206,387
Novembre	101 151	3 370,200
Décembre	101 579	3 289,709
	1 134 448	3 110,342 : Moyenne annuelle

Source : Bank of Libya.

L'augmentation de 19 % que révèlent les résultats de 1969 est encore supérieure au taux moyen depuis trois ans de la consommation mondiale d'hydrocarbures, qui oscille autour de 10 % l'an. La qualité du pétrole libyen (en particulier sa faible teneur en soufre, de plus en plus appréciée à l'heure où les problèmes de pollution atmosphérique se posent avec acuité aux nations industrialisées), sa proximité des zones industrielles européennes, la non réouverture du canal de Suez sont autant de facteurs qui expliquent la croissance accélérée de la production libyenne de pétrole.

Cette croissance est bien supérieure à celle de tous les autres pays producteurs à un niveau comparable; sur la même période, la croissance de la production a été de 1 % en Irak, de 3 % en Algérie, 5 % au Qatar, en Arabie Séoudite et à Kuwait, 18 % en Iran, 19 % à Abu Dhabi et 36 % à Oman, mais pour ce dernier pays à un niveau de production qui est à peine le dixième de celui de la Libye; ces résultats amènent la nouvelle république à tenir le cinquième rang dans la production mondiale, derrière l'U.R.S.S., les Etats-Unis, le Vénézuéla et l'Iran; les prévisions font apparaître une troisième place vers 1975. Cette troisième place, la Libye l'occupe déjà dans la hiérarchie des exportateurs et très vraisemblablement, la quittera pour la deuxième dans un délai qui n'excédera sans doute pas deux ans. Il suffit de se souvenir qu'en 1960, la Libye n'exportait pas une goutte de brut pour se rendre compte des bouleversements qui ont secoué le pays.

Outre ceux que nous avons énuméré plus haut, deux autres facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer la poursuite de cette remarquable expansion : tout d'abord la relative facilité qu'ont toujours eu les compagnies pétrolières de s'installer dans le pays, du moins jusqu'à l'instauration du nouveau régime et ce, malgré l'interruption des accords classiques de conces-

sion, remplacés par des formules associatives (3), réforme qui les pénalisait sans trop d'excès, à voir l'empressement avec lequel elles ont signé ce type d'accord pendant les trois premiers trimestres de l'année, même en ce qui concerne les grosses sociétés, comme la Shell.

L'autre facteur est lui aussi très important, puisqu'il s'agit du prix des pétroles libyens qui, compte tenu du différentiel de fret et de sa haute qualité, est bien moins élevé que celui de ses concurrents arabes, ce dont les pays du Moyen-Orient (et l'Algérie) n'ont pas manqué de se rendre compte, à preuve l'appui au moins moral qu'ils apportent aux tentatives de la Libye d'obtenir une augmentation plus que substantielle des prix affichés. Nous étudierons brièvement ce problème par la suite; notons maintenant que si la demande se montre ainsi très favorable au développement de la production, les capacités naturelles permettent toujours à l'offre de se montrer aussi dynamique que par le passé.

Il ne se passe en effet de mois sans qu'une découverte plus ou moins importante ne soit faite, ou qu'un nouveau gisement ne soit mis en exploitation. C'est ainsi, par exemple, que la Compagnie Occidental of Libya, qui produisait en Octobre 870 000 barils/jour, prévoit la mise en exploitation de nouveaux gisements, en particulier le puits C dans la concession 103 dès le début de 1970, qu'Oasis sur son gisement de Bahi escompte 50 à 100 000 barils/jour, ce qui portera sa production totale à 1 million de barils par jour vers février 1970 et l'amènera à agrandir ses capacités de transports par oléoducs; la Pan American, pour sa part, dont le seul champ productif, celui de Khuff, dans la concession 93, avait produit 5 millions de barils en 3 ans et demi, se propose de mettre prochainement en production une découverte de 8 000 barils par jour — 2,8 millions de barils par an — dans sa concession 95. De même, l'A.G.I.P. est sur le point de passer un accord avec Occidental selon lequel elle pourra se servir du terminal de cette compagnie à Zuetina pour évacuer une importante découverte dans sa concession 100; elle construira pour ce faire son propre pipe line, malgré les problèmes posés par l'éloignement (300 km) et la forte teneur en paraffine du produit considéré; le consortium d'Aquitaine a mis en production son champ de Magid le 7 août; il espère tirer de ses trois champs des concessions 104 et 105 (Magid, Mansour et Ubicato) plus de 23 000 barils par jour; ce brut est évacué par le réseau de Mobil jusqu'à Ras Lanuf; le groupe pense produire 1,5 million de tonnes en 1970. B.P. a fait en juin une découverte dans sa concession 80 au nord de Sarir et s'attend à ce que sa production passe de 300 à 400 000 barils par jour à la fin de 1970. Mobil a, elle aussi, trouvé un gisement prometteur dans sa concession 80, près d'Amal.

L'importance de ces découvertes ne saurait faire oublier que le problème du renouvellement des réserves se pose avec de plus en plus d'acuité. Les compagnies ont en effet tendance, pour des raisons de rentabilité immédiate, à le négliger, et ce, de deux façons différentes; d'abord en

(3) Voir A.A.N. (VII), 1968, Chronique économique, pp. 379-381.

diminuant les dépenses par un ralentissement de la recherche; le gouvernement libyen commence à s'inquiéter de ce ralentissement (le nombre des appareils de forage en opération est passé de 52 en 1969 à 26 au début de 1970) et a élevé une énergique protestation auprès des compagnies intéressées; la deuxième conséquence de l'appétit qu'ont les compagnies de rentabilité immédiate est la surexploitation des gisements; la compagnie Occidental semble s'être fait une spécialité de ces méthodes, puisqu'elle avait déjà été rappelée à l'ordre par l'ancien régime, et que la rapidité du développement de sa production sur les puits Idriss avait été qualifiée de « démentielle » par un responsable de l'ancien ministère des affaires pétrolières; une fois de plus, le gouvernement lui a intimé l'ordre de ramener, sur le gisement Intissar de sa concession 103, sa production de 320 000 à 219 000 barils par jour; la compagnie a enregistré entre janvier et avril 1970 une augmentation de 28 % par rapport à sa production correspondante de 1969; selon le *Financial Times*, elle a réalisé 175 millions de dollars de profits en 1969, soit une augmentation de 33 % (4).

La progression de la production des différentes compagnies d'une année sur l'autre n'a pas sensiblement modifié l'équilibre des forces; on notera seulement qu'Occidental commence à talonner les deux chefs de file, Oasis et Esso, qu'Amoseas progresse lentement (5), mais régulièrement, à l'inverse de Mobil, et que Philips et Pan American sont rejoints par Aquitaine dans le camp des petits producteurs.

TABLEAU III

Importance relative des différentes compagnies pétrolières en Libye
(en millions de barils)

	1967	%	1968	%	1969	%	Augment. 69/68
OASIS	229	36	250	26	288	25	14,7
ESSO	220	35	276	29	272	24	0,6
OCCIDENTAL	-	-	139	15	225	20	62,3
AMOSEAS	47	7	88	9	135	12	51,6
BP-HUNT	61	10	110	12	114	10	3,4
MOBIL-GELS	74	12	87	9	97	9	8,8
PHILIPS	2	-	3	-	2	-	- 20
AQUITAINE	-	-	-	-	2	-	-
PAN AMERICAIN	1	-	-	-	-	-	- 54
	634	100	953	100	1135	100	19,6 %

Sources : Bank of Libya; Pétrole et gaz arabe.

On notera cependant qu'alors qu'en 1967, deux compagnies, Esso et Oasis, dominaient très nettement la production avec plus de 70 % du total, leur nombre est maintenant de trois.

(4) Cf. *Libyan Mail*, 8/3/70.

(5) Toutes proportions gardées bien sûr, au regard de la progression considérable de la production totale.

Cette hiérarchie ne se retrouve pas au niveau de l'exploitation du gaz, où seules deux compagnies semblent actuellement sur le point d'arriver à des résultats probants.

2) *Le gaz naturel :*

Deux compagnies pour l'instant se sont intéressées à la production à grande échelle de gaz naturel en Libye; seule Esso semble à l'heure actuelle en mesure de concrétiser rapidement ses projets (6). Cependant, la mise en route de l'unité de liquéfaction de Marsa el Brega a été retardée de plus d'un an et demi par une série d'incidents; une explosion, suivie d'un incendie, s'est d'abord produite en janvier à l'usine de Marsa, occasionnant plus de 190 000 £L de dégâts; une nouvelle explosion, qui devait faire trois morts, se produisait à nouveau en juin, retardant considérablement la mise en service du complexe à la fois par les dégâts considérables qu'elle causait, et par la nécessité qu'il y avait à revoir complètement l'économie du projet. On attend le démarrage véritable de l'installation pour le milieu de l'été 1970.

Le gaz produit en Libye est donc encore pour l'instant en grande partie brûlé. La production cependant ne cesse d'augmenter, et s'est élevée en 1969 à plus de 660 millions de mètres cubes :

TABLEAU IV
Production de gaz naturel par compagnies, en 1969
(en milliers de m³)

Esso	155 582
Esso sirte	55 167
Amoseas	56 082
Mobil	75 102
Oasis	119 111
B. P.	10 635
Philips	180
Bunker Hunt	10 635
Pan American	70
Occidental	183 645
Aquitaine	862
	<hr/> 667 071

Rappelons qu'en 1968 la production n'avait été que de 170 millions de mètres cubes. Les espoirs mis dans le développement de l'exploitation du gaz naturel semblent donc fondés, d'autant plus que le nouveau gouvernement a signé avec l'Italie (et plus particulièrement, l'E.N.I.) un accord prévoyant la livraison à ce pays de 3 milliards de mètres cubes, au prix de 38 cents par million de BTU (British Thermal Unit).

(6) Voir A.A.N. (VII), 1968, Chronique, p. 370.

B. — LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE

La politique pétrolière a été marquée en 1969 par deux points principaux : d'une part, la poursuite de la politique visant à élargir et à multiplier les accords d'association sous la forme qui avait été inaugurée en 1968 avec la signature de l'accord franco-libyen; d'autre part, à rouvrir le problème pendant de la fixation et du niveau des prix affichés.

1) *Les nouveaux accords :*

Quatre nouveaux accords d'association ont en effet été signés pendant l'année, avant la révolution de septembre; le premier a été signé avec la compagnie italienne A.G.I.P.; il porte sur six blocs couvrant 20 000 km² en Cyrénaïque, et prévoit la construction par la société italienne d'un réseau de distribution de gaz pour Benghazi ainsi que la fourniture à la LIPETCO de 25 stations de distribution; la participation de la LIPETCO commencera à 25 % quand la production atteindra, suivant les blocs, 30 000 ou 60 000 barils par jour, et augmentera jusqu'à 50 %; un autre accord a été signé avec la société indépendante américaine Ashland (du Kentucky), sur dix blocs couvrant 7 500 km² dans le bassin de Sirte; la participation de la LIPETCO sera ici de 30 % dès le début, puis passera à 50 % entre 200 000 et 400 000 barils par jour; Ashland a accepté dans le cadre de cet accord de construire une usine de carbon black près de Benghazi. Un troisième accord d'association a été signé avec la Chappaqua Oil, compagnie indépendante nouvelle, fondée par des financiers américains dans ce but précis; il couvre 13 760 km² en six blocs dans le bassin de Sirte; la participation de la LIPETCO commencerait à 75 000 barils par jour; Chappaqua s'engageait aussi à construire, quand la production atteindrait 250 000 barils par jour, un pipe line à l'Ouest du pays pour collecter la production des petits gisements qui s'y trouvent en grand nombre; enfin, la Chappaqua ferait participer la LIPETCO à des opérations en aval à l'étranger.

Signalons tout de suite que ce dernier accord a été résilié par le nouveau gouvernement; celui-ci l'a déclaré nul et non avenue au mois de novembre, considérant que cette compagnie n'était pas assez expérimentée en matière de recherches pétrolières, qu'elle avait commencé les opérations sans l'accord de la LIPETCO et enfin, qu'elle avait, contrairement à une clause du contrat, cédé 20 % de ses parts à une autre société, la Shaheen Natural Resources.

Enfin, un dernier accord a été signé, et pour la première fois avec une grande compagnie anglo-saxonne, la Shell, en l'occurrence ici sa filiale en Libye, Sirtica Shell; cet accord couvre 20 000 km² en cinq blocs, l'un dans le bassin de Sirte, les quatre autres en partie offshore entre Benghazi et la frontière égyptienne; la participation de la LIPETCO, suivant une formule désormais classique, commencera à 25 % et atteindra 50 % quand la production en sera à 500 000 barils par jour : la période exploratoire

sera de 10 ans, avec possibilité de deux ans supplémentaires, et la durée d'exploitation de 25 ans. Shell dépensera 4 millions de £L pendant les 3 premières années et 7 millions de £L pendant les 6 années suivantes, et versera 5,5 millions de forfaits jusqu'à ce que la production atteigne 300 000 barils par jour. La Shell se charge d'autre part de construire et de gérer pendant 10 ans une raffinerie de 25 000 barils par jour près de Tripoli; elle construira en outre une usine de lubrifiants de 600 barils par jour. De même la Shell vendra à la LIPETCO quinze de ses stations de distribution et en construira dix nouvelles. Pour toutes ces opérations, elle se charge de former le personnel libyen compétent (7).

Ainsi, les premiers accords d'association signés au début de 1968 avec Elf-E.R.A.P. ont fait tache d'huile; est-ce dire que tous les problèmes sont réglés avec les compagnies pétrolières ? Non, car le nouveau régime surveille de très près l'application de ces accords, estimant que les obligations des sociétés ne sont pas remplies (voir l'exemple de la Chappaqua); d'autre part, le début de 1970 a vu une réforme complète de la LIPETCO, remplacée par la Libyan National Oil Corporation (L.N.O.C.), et chargée de tous les problèmes posés par l'exploitation du pétrole en Libye; cette organisme aura entre autres pour tâche de mettre au point une nouvelle formule d'accords, encore plus avantageux pour la Libye, en ce sens que la L.N.O.C. aura la responsabilité pleine et entière de toutes les opérations, se contentant de louer les services des compagnies étrangères: il s'agit des contrats de service; mais ces développements n'interviendront qu'en 1970; nous nous contenterons ici d'examiner un autre problème, pendant depuis des années, et qui, avec le déclenchement de la révolution, a pris un relief nouveau: le problème des prix.

2) *Le problème des prix :*

Les premiers problèmes se sont posés à propos de l'adoption de deux nouvelles réglementations de la loi pétrolière; la première (n° 8) est basée sur les recommandations de l'O.P.E.C. pour la conservation des ressources pétrolières: on note en particulier le droit de disposition du gouvernement libyen sur toute production de gaz non directement utilisée à des fins industrielles ou commerciales économiquement justifiées; le gouvernement insiste aussi sur la remise par les compagnies de tous documents, renseignements et informations sur les opérations de forage, pour approbation; il est enfin prévu l'unification de tout champ de gaz ou de pétrole se trouvant sous les concessions de plus d'un exploitant.

La seconde (réglementation n° 9) remplace et complète les réglementations n° 1 à 7 actuelles, que le gouvernement estimait périmées; elle donne une nouvelle définition des impôts directs, des dépenses d'exploitation et des tarifs de pipe-lines; enfin, et surtout, cette réglementation aurait

(7) On ajoutera à ces nouveaux contrats l'éventualité d'une entrée des Japonais sur le marché libyen; des pourparlers étaient en effet en train au milieu de 1969 entre le gouvernement et un consortium formé par Ticoco Oil et Mitsio Industrial Group, qui envisageait de dépenser 4 à 4,5 millions de yens en 3 ans; on n'entend plus parler de ce projet depuis l'installation du nouveau régime.

pour effet d'enlever aux compagnies le pouvoir unilatéral qu'elles ont de fixer les prix affichés.

C'est évidemment sur le problème des prix que ces réglementations semblent poser le plus de problèmes. Le gouvernement du roi Idriss montrait en effet au cours de l'année une nervosité de plus en plus grande à ce sujet. Au début d'août, il protestait vigoureusement contre les prix annoncés par les compagnies opérant sur les concessions 104 et 105 (Aquitaine, Auxerap, Hispanoil, Murphy); on interprétait généralement cette protestation comme étant de pure forme et devant servir de prétexte à une demande générale de relèvement des prix affichés: cette demande ne devait pas tarder, puisqu'au milieu du même mois, le gouvernement libyen annonçait aux compagnies qu'il leur demandait de faire passer, à l'amiable, leur prix de 2.21 dollars à 2.31 par baril; si cette demande n'était pas suivie d'effet, des négociations seraient ouvertes; en cas d'échec, le gouvernement se préparait à une décision unilatérale; le gouvernement libyen soulignait à la même occasion qu'il estimait à 150 millions de £L les retards de paiements enregistrés par les compagnies depuis le début de l'exploitation, paiements qu'il continuait à exiger. Les compagnies n'eurent sans doute pas le temps d'examiner ces demandes très sérieusement, puisque moins de 15 jours après, le régime était renversé.

Les décisions du nouveau régime se limitèrent en 1969 à annuler l'accord de concession avec Chappaqua Oil. Il se contenta autrement d'assurer les compagnies pétrolières, ainsi que l'opinion publique internationale qu'il n'y aurait pas de nationalisations(8), en insistant sur les grandes lignes de sa politique future: appliquer effectivement les recommandations de l'O.P.E.C., en particulier en ce qui concerne la protection du patrimoine pétrolier; demander un relèvement adéquat des prix affichés. Sur ce problème précis, l'attitude des nouveaux responsables libyens se montre beaucoup plus dure que celle du précédent gouvernement. Au lieu de 10 cents par barils, il est demandé entre 30 et 40 cents; les négociations à ce sujet avec les compagnies pétrolières se sont ouvertes le 29 janvier 1970 à Tripoli, et depuis traînent en longueur; les positions du Ministre du pétrole se sont au cours des semaines considérablement durcies, au point qu'on a pu parler de l'éventualité d'une décision unilatérale de la Libye.

Quoiqu'il en soit, le problème ne saurait tarder à être réglé, sans doute d'ailleurs à l'amiable; un compromis pourra sans doute être trouvé entre les exigences fortement justifiées de la Libye et les résistances des compagnies pétrolières, résistances d'autant plus fortes qu'elles s'appuient sur des traditions qui ont maintenant dans le pays presque 10 ans. Les exigences de la Libye sont d'ailleurs d'autant plus justifiées que, par le biais de l'exportation, elle voit s'en aller à l'étranger la plus grande partie des richesses de son sous-sol, avant qu'elle n'ait pu véritablement les faire fructifier pour son propre compte, et en contrepartie d'un afflux grandissant de liquidités.

(8) Ce dont celles-ci ne semblaient pas s'inquiéter outre mesure, puisque un communiqué de la Compagnie Occidentale faisait savoir après le coup d'Etat que la société ne voyait aucune raison de modifier ses plans d'investissements ni ses projets dans le domaine de l'industrie pétrolière en Libye.

C. — LES EXPORTATIONS

Les exportations ont suivi depuis le début de l'exploitation sensiblement la même croissance accélérée que la production :

TABLEAU V
Exportations de pétrole de Libye
(en milliers de barils par terminaux)

	Marsa el Brega (1)	Es Sider (2)	Ras Lanuf (3)	Marsa el Hariga (4)	Zuetina (5)	Total
Janvier 1969	19 763	18 711	18 314	9 402	16 040	82 230
Février "	21 222	20 235	18 541	9 214	19 085	88 297
Mars "	21 686	20 633	17 554	10 077	19 115	89 065
Avril "	23 831	20 225	19 440	9 180	19 478	92 154
Mai "	23 304	24 581	19 034	9 084	15 873	91 876
Juin "	22 719	22 518	19 478	8 583	19 033	92 321
Juillet "	22 743	28 244	20 702	10 100	17 541	99 330
Août "	22 092	26 815	19 172	9 340	15 097	91 428
Septembre "	20 499	24 254	18 084	8 640	20 594	93 159
Octobre "	23 527	26 758	22 552	9 179	21 572	103 588
Novembre "	22 980	25 860	10 014	11 688	19 232	98 774
Décembre "	23 176	27 167	21 147	10 873	16 033	98 396
	267 524	286 001	233 032	115 360	218 693	1 120 628

(1) Esso; (2) Oasis; (3) Mobil, Amoseas et Philips; (4) B.P.-Hunt; (5) Occidental, Aquitaine.
Source : Bank of Libya.

TABLEAU VI
Exportations de pétrole, par pays
(en millions de barils)

	1967	%	1968	%	1969(1)	%
All. Ouest	148	23	260	27	142	26
Italie	129	20	183	19	117	22
Grande-Bretagne	76	12	171	18	70	13
France	81	12	75	8	58	11
Pays-Bas	58	9	68	7	46	9
Espagne	28	4	57	6	27	5
U. S. A.	18	2	53	6	28	5
Belgique	33	5	30	3	23	4
	571	91	897	94	511	95
Autres pays	56	9	49	6	25	5
Exp. totales	627	100	946	100	536	100

(1) 6 premiers mois.
Source : Bank of Libya.

La désorganisation des services statistiques, dont nous avons déjà parlé, ne nous a permis d'obtenir la répartition par pays des exportations de pétrole que pour les six premiers mois de l'année; un examen des données partielles pour certains des mois qui ont suivi nous laissent la possibilité d'extrapoler cette répartition sans trop de risques d'erreur.

Seuls sont évidemment intéressants pour 1969 les pourcentages; on remarquera la stabilité de la part de l'Allemagne de l'Ouest, de la Hollande, des Etats-Unis, de l'Espagne et de la Belgique; la France et l'Italie rattrapent leur légère baisse de 1968, la Grande-Bretagne, au contraire, retombe presque à son niveau de 1967; mais ce qui frappe surtout, c'est la permanence d'un groupe de huit pays qui consomment une part considérable et toujours croissante de la production libyenne: 91 % en 1967, 94 % en 1968, 95 % cette année; on pourra noter aussi que la part des pays du Marché commun, en baisse relative depuis 2 ans (69 % en 1967, 64 % en 1968), dépasse son niveau de 1966 avec 72 % des exportations.

Nous ajouterons que la hausse enregistrée en 1968 au niveau du prix moyen du pétrole exporté, en livres libyennes par baril (0,604 en 1966, 0,663 en 1967, 0,704 en 1968) a été très nettement stoppée cette année, le rapport n'étant plus que de 0,688, ce qui équivaut à la valeur de 1964. Les arguments ne manquent pas aux négociateurs libyens qui, à l'heure où nous écrivons, sont toujours en pourparlers avec les représentants des compagnies pour le relèvement des prix affichés.

D. — INFRASTRUCTURE PÉTROLIÈRE ET INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES

Alors que le rythme de développement de l'infrastructure pétrolière proprement dite ne semble pas ralentir, on note un tassement du nombre des projets pétrochimiques, qui datent tous de 1968.

Si les oléoducs existants voient peu à peu leur capacité augmenter par la construction de stations de pompage (comme celle dont la B.P. a confié la construction à la Société anglaise Auto Diesel Co Ltd, sur son pipe Sarir-Tobrouk, à 270 km de Tobrouk pour 100 000 livres libyennes), on note aussi la construction de nouvelles conduites. La société Mobil a ainsi passé un contrat avec la British Insulated Callenders Construction pour un pipe de 45 km dans le bassin de Sirte; les travaux seront sans doute terminés à la fin de 1970.

Esso pour sa part aménage son terminal de Marsa Brega pour la réception des supertankers; elle a fait construire à cet effet par la S.N.A.M.-Progetti un oléoduc sous-marin de 48 pouces, long de 3 600 m. On parlait aussi au milieu de l'été de la construction pour la Gulf Oil Company d'un pipe de 300 km de long à partir de sa concession 66 (Hamada el Hamra) jusqu'à Sidi Bilal, à l'Ouest de Tripoli, qui deviendrait ainsi le 6^e terminal libyen; ce projet n'a pas été, semble-t-il, développé plus avant depuis.

Quoiqu'il en soit, dans le cadre de sa campagne d'informations sur les activités pétrolières en Libye, la compagnie Esso faisait paraître (9) en janvier 1970 un état du système d'oléoducs; on comptait donc à la fin de 1969 plus de 3 000 km de conduites :

TABLEAU VII
Oléoducs en service (en kilomètres)

Esso	313
Oasis	1 016
Mobil	250
Amoseas-Mobil	636
Amoseas	182
Philips	47
Pan American	29
B-P-Hunt	514
Occidental	302
	<hr/>
	3 289

Source : Esso Libya.

La compagnie recensait aussi les possibilités de stockage du brut et les évaluait à une semaine de production, soit 25 millions de barils; les réservoirs se répartissent ainsi :

TABLEAU VIII
Réservoirs de stockage

Marsa Brega (Esso)	16
Es Sider (Oasis)	19
Ras Lanuf (Mobil)	11
Marsa El Hariga (BP)	4
Zuetina (Occidental)	13

Source : Esso Libya.

Il est à noter que le terminal de Ras Lanuf (Mobil et Amoseas) a reçu 5 nouveaux réservoirs de stockage, construits par la Chicago Bridge Ltd; ces réservoirs ont 17 mètres de haut et contiennent 500 000 barils chacun. L'aménagement des terminaux continue; la B.P. est en train de mettre en chantier à Tobrouk (Marsa el Hariga) un nouveau port pour pétroliers de 100 000 t, qui sera sans doute terminé à la fin de 1970.

Il existe actuellement en Libye deux raffineries de pétrole; celle d'Oasis à Dahra qui fournit à la compagnie sa consommation personnelle (2 400 barils par jour) et surtout celle d'Esso à Marsa Brega (9 000 barils par jour), soit au total presque 4 millions de barils par an; or, la Libye a consommé

(9) Cf. La presse libyenne, par exemple *Giornale di Tripoli* (13), 17/1/70.

en 1969 plus de 5 millions et demi de barils de produits raffinés, ce qui correspond à une augmentation de 15 % sur l'année précédente; on notera que la consommation d'essence à haut indice d'octane (« super ») a doublé depuis 1967, celle de kérosène depuis 1966, celle de gas-oil et de fuel depuis 1965. La nécessité d'une nouvelle raffinerie se faisait donc sentir.

Jusqu'à ces derniers temps, c'est la société Shell (déjà installée en Libye par une importante participation dans la compagnie Oasis) qui était seule chargée de cette installation, aux termes du contrat d'association qu'elle avait signé; la raffinerie en question, installée à l'ouest de Tripoli, devait traiter 25 000, puis 40 000 barils par jour, et être gérée par la Shell pendant les dix premières années de fonctionnement, mais devait appartenir à 100 % à la LIPETCO (ou à ses éventuels successeurs); cependant, M. Ezzedine Mabruk, ministre libyen du pétrole du nouveau gouvernement, annonçait en avril la construction d'une nouvelle raffinerie, plus importante (50 000 barils par jour), située près de Benghazi et ne précisait pas l'entreprise chargée de la construction et de la gestion. S'agit-il d'un nouveau projet, ou d'une simple modification de l'accord avec la Shell? On ne le sait pas; en tout cas, la Shell devait aussi fournir au Gouvernement 25 postes de distribution (qui devaient s'ajouter aux 10 de l'A.G.I.P.) et construire une petite usine de lubrifiants (600 barils par jour).

C'est au milieu de 1970 que devrait être mise en service l'usine d'ammoniaque construite conjointement par Occidental et la LIPETCO entre Benghazi et Agedabia; d'une capacité initiale de 220 000 tonnes par an, elle devrait passer rapidement à 400 000 tonnes; elle aura coûté 30 millions de dollars, et sera partagée à 50 % entre la compagnie américaine et le gouvernement libyen. Occidental n'en restera pas là, puisque son président en Libye annonçait qu'elle avait inscrit à son programme près de 100 millions de dollars d'investissements en Libye, y compris les 60 millions de dollars que coûtera l'unité de liquéfaction de Zuetina. Enfin la mise en chantier de l'usine de soufre d'Esso a été faite à la fin de 1969; cette compagnie prévoit en 1970 un total de dépenses de 20 millions de livres libyennes, à peu près autant qu'en 1969.

On notera que ces projets sont tous déjà assez anciens, et que rien de nouveau n'a été mis à l'étude en 1969, si ce n'est la raffinerie Shell, dont on parlait déjà en Libye depuis un certain temps. On notera aussi que dans la plupart des cas ils semblent indépendants des plans plus restreints qui portent sur le développement d'une industrie non pétrolière. Un des objectifs du nouveau gouvernement semble être de réaliser cette harmonisation.

II. — LES AUTRES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE

Leur importance relative est remarquablement déséquilibrée; si les chiffres cités ci-dessous sont relativement anciens, leur signification est

toujours actuelle :

TABLEAU IX
P.I.B. et P.N.B. en Libye (1967)

	Millions de L	%
1. Agriculture, forêts, pêches	30,3	4,0
2. Pétrole	406,0	53,3
3. Autres mines et carrières	1,3	0,2
4. Industrie	16,4	2,2
5. Bâtiment	66,4	8,7
6. Electricité et Gaz	1,9	0,2
7. Transport et communications	31,2	4,1
8. Commerce gros et détail	49,0	6,4
9. Banque et assurance	10,5	1,4
10. Administration et Défense	54,2	7,1
11. Education	20,4	2,7
12. Santé	7,7	1,0
13. Propriété foncière	55,4	7,3
14. Autres services	10,7	1,4
P. I. B.	761,4	100,0
Revenu net de l'étranger	- 128,3	- 16,9
P. N. B.	633,1	83,1

Les trois postes Pétrole, Commerce et Bâtiment, représentent à eux seuls 68,4 % du produit intérieur brut; le pétrole à lui tout seul produisait en 1967 plus de valeur ajoutée que tous les autres secteurs de l'économie réunis. C'est dire le déséquilibre structurel qui caractérise l'économie de la Libye. Les sources d'information sont elles-mêmes à la mesure de ce déséquilibre, ce qui explique que dans cette brève chronique nous ne pourrions nous étendre sur ces secteurs autrement que pour exposer rapidement les projets actuellement à l'ordre du jour.

A. — L'AGRICULTURE

1,1 million d'hectares sont cultivés en Libye (800 000 en Tripolitaine, 295 000 en Cyrénaïque) sur lesquels 30 000 hectares sont cultivés suivant des techniques modernes et 120 000 sont irrigués (La superficie de la Libye est de 1 751 000 km², soit 176 000 000 d'hectares).

Les statistiques sont cette année encore plus rares que les années précédentes; la vieille étude du ministère du Plan⁽¹⁰⁾ réalisée au tout début de l'exploitation pétrolière est en grande partie périmée en particulier en

(10) *Agriculture in Libya and a plan for its development*, Ministry of planning and development, s.d., 520 p.

ce qui concerne le niveau de l'exode rural et de l'abandon des terres, ainsi que le déclin apparu dans la production avec la facilité croissante des importations. Nous disposons cependant de quelques chiffres, mais ils concernent surtout les efforts financiers du gouvernement et des établissements d'Etat, ainsi que le mouvement commercial.

Avec des fortunes et des réussites diverses, le gouvernement, avant et surtout après le coup d'Etat se préoccupe du financement de l'agriculture; la National agricultural bank a ainsi annoncé au début de 1969 que, depuis sa création, elle avait prêté aux propriétaires exploitants plus de 19 millions de livres libyennes; depuis septembre 1969 et jusqu'en février, ces prêts se sont élevés à 1,5 million de livres libyennes et ont touché 1 400 agriculteurs. Une subvention indirecte a aussi été accordée sous forme de réduction de prix sur certains outillages, combinant ainsi les avantages financiers à une incitation aux techniques modernes; le ministère de l'agriculture a de même accordé aux paysans de la zone occidentale 1 652 000 livres libyennes au cours de la campagne 1968-69; ces subventions ont pris pour moitié la forme d'aides en mécanisation et engrais chimiques; d'autre part, 2,6 millions de livres ont été dépensés par l'Etat en 1968 pour l'achat de tracteurs et le forage de puits. 3 millions d'arbres fruitiers ont été distribués pendant l'année financière 68-69 et 2 millions d'hectares de dunes fixés; une autre forme d'aide a consisté dans le traitement par avion d'un millier d'oliviers (11).

Le gouvernement encourage d'autre part le développement de cultures nouvelles, telle celle de légumes, ainsi que celui de l'élevage; une campagne expérimentale a été réalisée dans la région de Tripoli pour développer la culture de 50 légumes nouveaux, tous jusqu'alors importés (12). La culture des fruits va aussi être développée; 2 500 hectares ont déjà été défrichés par la NASA (National agricultural settlement authority), et 1 500 hectares plantés en arbres fruitiers et en vigne; 2 500 autres hectares sont actuellement en cours de défrichage; les premières récoltes de raisin seront faites l'an prochain, de prunes et de poires en 1972. Une ordonnance de janvier 1970 interdit l'importation de tous les fruits frais, à l'exception de bananes et de pommes du Liban.

Le développement de l'élevage est lui aussi rendu nécessaire par l'accroissement de la population citadine; une politique d'importations intensive avait été mise en œuvre par l'ancien gouvernement; c'est ainsi que 30 000 ovins et 1 500 bovins ont été achetés avant septembre en Europe de l'Est (Bulgarie et Hongrie) ainsi que des quantités importantes de viande fraîche; depuis 1968, de la même façon, 1 500 vaches frisonnes ont été achetées, en particulier à la Grande-Bretagne, pour plus de 250 000 livres libyennes; 3 unités de production de lait sont en cours de réalisation.

(11) Il y a actuellement en Libye 4 550 000 oliviers, dont 644 889 plantés entre 1959 et 1969, dans les provinces de l'Ouest.

(12) La N.A.S.A. a l'intention d'utiliser pour bonifier ces cultures un complexe d'utilisation des eaux usées, à Collina Verde, près de Tripoli, projet qui est estimé à près de 750 000 livres libyennes.

Le développement de la pêche a été entrepris par les efforts conjoints de l'ancien gouvernement et de certains intérêts privés. La Libyan Fishing Co a ainsi été créée avec un capital de 500 000 livres libyennes courant mai.

Dès la prise du pouvoir, le nouveau régime annonçait son intention de s'attaquer au problème agricole; pour ce faire, il lançait une campagne d'études axée sur sept points principaux :

- exode rural, importance, localisation;
- développement des coopératives de production et de commercialisation;
- recherches hydrauliques, tant sur le plan des réserves d'eau existantes que sur celui du développement de l'infrastructure;
- programme de subvention aux agricultures déficitaires;
- accélération de la mise en valeur des terres arables;
- protection des pâturages et forêts;
- développement des ressources animales.

L'accent était mis sur le développement des ressources hydrauliques autour de trois principes directeurs : révision du code de l'hydraulique (en particulier en ce qui concerne les problèmes de partage des eaux dans les oasis, extrêmement difficiles à régler à cause du hiatus qui se crée peu à peu entre les procédures coutumières et le développement des puits mécanisés à haute capacité), exploitation plus rationnelle des ressources hydrauliques naturelles, et désalinisation des eaux saumâtres, particulièrement abondantes, avec l'aide technique des compagnies pétrolières.

Le patrimoine foncier laissé par l'ancien régime a d'autre part été repris par l'Etat : si le ministère de l'agriculture se charge de gérer pour l'instant les terres personnelles du roi Idriss (13), les 3 000 fermes gouvernementales seront peu à peu données en exploitation à des familles libyennes, dans le cadre de la politique de frein à l'exode rural; elles représentent près de 100 000 ha.

Il est très difficile, ces quelques mesures mises à part, de se faire encore une idée précise des projets du nouveau régime en matière agricole et surtout du nouveau visage qu'il compte donner à l'agriculture (exploitation privée intensive, coopératives, fermes d'état, etc...); on ne sait pas encore non plus de quelle façon il compte régler le problème du nomadisme. Comme dans les autres domaines, les nouveaux dirigeants posent ici une règle impérieuse de réalisme : avant d'envisager telle ou telle politique, il faut d'abord se faire une idée précise de la situation; ce qui explique l'insistance avec laquelle ils demandent aux pays développés l'envoi de missions d'études agricole, comme celle qu'a faite la France avec la S.A.T.E.C.

Cette assistance étrangère provient aussi de l'aide des compagnies pétrolières, aide à laquelle elles sont souvent tenues par des clauses du contrat de concession; le plus important de ces projets est celui de la société Occidental à Koufra où, en plein désert, à plus de cinq kilomètres de l'oasis

(13) Dont les nombreuses résidences ont été ou seront bientôt transformées en organismes d'utilité publique : école, hôpital, caserne, etc.

même, s'étendent presque 20 hectares de blé et d'orge, continuellement arrosés ! Les 12 puits d'eau actuellement productifs suffiraient à 700 hectares. La compagnie est tenue aux termes de l'accord de dépenser 15 millions de livres libyennes dans les 5 années à venir pour des recherches d'eau, la construction de fermes expérimentales, la formation de personnel qualifié; on prévoit 25 000 ha à mettre en culture et le développement de l'élevage, ceci au milieu d'un des déserts les plus arides de la planète. Il convient de préciser que cette aridité est toute relative devant les moyens techniques mis en œuvre et les ressources insoupçonnées de la nature : Occidental a en effet découvert sous l'oasis de Koufra, et à une profondeur considérable, mais cependant exploitable, une nappe d'eau équivalente suivant les premières estimations au débit du Nil pendant 200 ans !

Ce projet dans ce qu'il a de spectaculaire est particulièrement séduisant pour le profane; dans l'esprit de ceux qui y sont directement associés il l'est moins : l'éloignement de la mer constitue un handicap énorme pour la commercialisation, les débouchés locaux étant, au moins pour une production future importante, infimes; les méthodes employées, outre qu'elles sont particulièrement onéreuses (Koufra est sans doute un des seuls endroits au monde où le blé est arrosé par asperseurs à longueur de campagne), ne semblent pas adaptées aux méthodes traditionnelles du désert et ne favoriseront pas l'adaptation des populations, d'autant plus qu'actuellement la population d'origine reste occupée sur ses cultures traditionnelles, tout le travail du projet étant effectué par des ingénieurs et techniciens étrangers, et en tous cas par des employés venus de la côte. Il semble que le nouveau régime veuille s'éloigner de projets de prestige tels que celui-ci et se consacrer à des réalisations à plus court terme, et plus directement rentables.

B. — L'INDUSTRIE

L'industrie représentait en 1967, 2,2 % du Produit intérieur brut, 2,4 % avec les mines et carrières, à l'exclusion du pétrole, bien sûr, 2,6 % avec la production d'énergie. C'est dire le peu d'importance dans le pays de ce secteur qui, aux yeux des nouveaux dirigeants, devrait constituer le premier maillon de l'indépendance économique. C'est dire aussi que les efforts doivent se tourner dans cette direction.

Peu de réalisations cette année; nous citerons l'inauguration de deux centrales électriques; l'une à Homs est actuellement gérée par une société française, la S.A.C.E.M., puis passera aux mains des libyens à la fin du premier trimestre 1970; elle a coûté, 1,75 millions de livres libyennes; l'autre un mois après en août à Lamluda, dans le Djebel Aghdar, a coûté 2,26 million de livres libyennes; ses deux turbines de 23 000 kw lui permettent de desservir un territoire de 60 000 km². A Homs toujours, et en juillet, a été inaugurée une usine de ciment qui produit actuellement 350 tonnes par jour, production qui pourra s'élever par la suite à 1 000 tonnes par jour, soit 40 % des besoins libyens; les matières premières locales suffiront à alimenter l'usine

pendant 50 ans; l'usine appartient à la National cement company, dans laquelle l'Etat libyen a une participation de 88 %. Elle a coûté 1,75 million de livres libyennes.

Les autres réalisations ressortissent au domaine pétrolier; nous les avons déjà rapidement examinées. Il reste sur le plan des unités existantes à noter que la British american tobacco, société qui depuis 1946, possédait pratiquement le monopole du traitement et de la commercialisation du tabac en Libye, a vu son contrat annulé dès après le coup d'Etat; la société encaissait un forfait par millier de cigarettes ou kilo de tabac écoulé, et bénéficiait d'avantages commerciaux et fiscaux; elle avait fait en 1968 787 000 livres de bénéfice net; la nouvelle équipe dirigeante sera libyenne.

Les projets sont plus nombreux; comme les réalisations, et pour des raisons évidentes de répartition de la population, ils sont concentrés sur les deux métropoles du pays. On notera seulement la signature de contrats de recherche de minéraux dans les montagnes de l'Ouest (Djebel Nefusa) : la Ben Berek Co prospecte le sable siliceux pour une éventuelle verrerie à Tripoli; Mezeghwi Fefi Co du marbre près de Tarhouna sur 200 km²; Azzabi Co du Gypse à Beer Ghenem, Jefren et Gharian; United Mining Co enfin de la pisolite à Homs, en vue de l'utilisation de cette variété de pierre à chaux dans les forages pétroliers. La recherche de gypse se fera aussi dans la région de Benghazi.

Le besoin d'eau pousse le gouvernement libyen à s'intéresser à toutes les techniques de récupération des eaux usées ou saumâtres. C'est ainsi que la municipalité de Benghazi a signé en avril un contrat de 890 000 livres avec une firme anglaise, la William Boby and Co, pour la construction de la plus grande unité de désalinisation des eaux saumâtres du monde; fonctionnant selon un procédé entièrement nouveau, de type électrolytique, sans chauffage ni vapeur, cette unité produira 800 m³ par heure d'eau potable, à partir du puits de Benina, à 32 km de la ville.

Deux nouvelles centrales électriques vont être construites dans l'est du pays par une société belge, Electrobell; elles coûteront 16 millions de livres libyennes pour 144 000 kw.

Le développement du bâtiment entraîne un accroissement considérable de la consommation de ciment; les importations de 1968, en augmentation de 7,8 % sur 1967 atteignaient 4,3 millions de livres; aussi la construction de cimenteries est-elle à l'ordre du jour; outre les réalisations que nous avons déjà vues, il est prévu à Benghazi la construction par une firme allemande d'une cimenterie de 600, puis ultérieurement 1 800 tonnes par jour, qui coûtera 3,25 millions de livres, et sera gérée par la Libyan cement Co, laquelle envisage de lui adjoindre une usine de chaux de 100 tonnes par jour, d'ici deux ans. Toujours dans le domaine des industries du bâtiment, la National industrial metal Co (N.I.M.C.O.) envisage de construire à Zanzur, à 15 km de Tripoli, une briquetterie de 100 000 tonnes par an; cette usine, qui devrait être prête à la fin de 1970 emploiera 200 personnes sur 20 hectares, et permettra de subvenir en grande partie aux besoins libyens en briques; la matière première argile proviendra de Garian et Jeffren.

Les industries alimentaires sont elles aussi en développement. C'est ainsi qu'un important complexe de ce type d'industrie est en cours de mise en place près de Benghazi; spécialisé dans le traitement des farines de blé dur, il produira des semoules, et des pâtes; l'usine de pâtes est élaborée par une entreprise italienne, Braibanti, de Milan et sera une des plus modernes du monde; un moulin de 50 000 tonnes par an est aussi à l'étude. Le complexe devrait commencer à fonctionner à la fin 1970.

Enfin, la Libye va exploiter une de ses richesses naturelles les plus appréciées, l'alfa; jusqu'à maintenant, cette production était exportée en Grande-Bretagne; il existait d'autre part à Tripoli une vieille papeterie, datant de 1933, qui traitait le « dis » (Impera Cilindrica); une nouvelle papeterie va être construite dans le complexe industriel de Tripoli pour traiter l'alfa local, considéré actuellement comme un des meilleurs du monde; le ministère de l'agriculture étudie conjointement le développement de la culture de cette plante afin de subvenir aux besoins de la nouvelle industrie.

L'ancien gouvernement avait favorisé dans les derniers mois de son existence la création d'industrie dans les secteurs alimentaires (Huilerie d'olive, boissons gazeuses), dans la petite industrie de transformation (tuyaux, allumettes, piles électriques) et dans le textile. Le rapport annuel de l'Industrial and Real Estate Bank précisait que cet établissement avait accordé depuis sa fondation 4 000 prêts (sur 12 000 demandes), soit près de 15 millions de livres Libyennes. Mais l'industrie restait très minoritaire dans les activités du pays: on comptait en août 650 entreprises non pétrolières comptant entre 5 et 500 employés; aucune d'elles ne dépassait ce chiffre.

Les objectifs du nouveau gouvernement sont plus ambitieux; une légère entorse au cadre chronologique de cette chronique nous permettra de dire qu'au mois de mars 1970 étaient annoncées les grandes lignes de la politique industrielle du régime; tout d'abord, le secteur privé subsiste, mais dans la limite et le respect des options générales de développement. Les grands projets resteront du domaine de l'Etat, sauf pour les sociétés nationales, où la participation des intérêts privés restera minoritaire; les industries d'importance moyenne (sans qu'il soit encore précisé de quel ordre de grandeur il s'agit) seront publiques ou privées suivant les cas, mais le secteur privé devra se soumettre aux directives du secteur public; en contrepartie, il recevra de l'Etat une aide sous forme d'association avec lui (et non de subventions ou de crédits); dans la mesure où la production sera supérieure à la demande, c'est-à-dire où il y aura un surplus exportable, une participation étrangère (toujours minoritaire) pourra subsister. Quant aux petites entreprises, elles resteront du domaine de l'initiative privée, et recevront des crédits de l'Etat. Pour coordonner à la fois les activités de l'Etat et celles des entreprises privées dans ce domaine, il a été créé un Centre libyen de recherches industrielles, chargé de faire des études de marché, d'établir un planning industriel par secteurs ou par entreprise, d'étudier les sites d'implantation et la rentabilité des projets, qu'ils soient publics ou privés.

Cette politique, on le voit, est assez diversifiée pour que les principes sur lesquels elle s'appuie — indépendance économique, contrôle de l'Etat en fonction des besoins du pays, limitation de l'initiative privée — ne soient pas mis en cause par l'application pratique; le nouveau gouvernement, en cette matière comme ailleurs, ne veut pas bouleverser trop rapidement les structures actuelles de l'économie; il se contente simplement d'appliquer des principes extrêmement fermes dans les domaines où cette application ne suscitera pas de résistance trop farouche des hommes ou des structures, c'est-à-dire en fait dans les secteurs où tout ou presque est à créer; pour le reste, il se contente de se ménager une marge de contrôle; la coïncidence est frappante avec certains phénomènes qui se sont produits en Tunisie à cause d'un manque de prudence dans la mise en œuvre des réformes.

C. — TRAVAUX PUBLICS

Les travaux publics et d'infrastructure générale constituaient dans les deux premiers plans libyens le chapitre le plus important, avec 41 % du 1^{er} budget de développement, et 40 % du projet du 2^e budget.

Cette orientation — qu'on eût sans doute préférée moins marquée, au profit du développement agricole et industriel — explique l'abondance des réalisations et des projets en ce domaine; nous nous contenterons de citer quelques exemples des uns et des autres.

Des travaux de première urgence sont réalisés en grand nombre; ainsi les égouts de Benghazi ont-ils été confiés à une entreprise française; les travaux dureront trois ans et coûteront 1,4 millions de livres libyennes; ceux de Collina Verde seront construits par une entreprise tunisienne; dans le domaine des communications, la société Yougoslave YUGOINVEST est en train de terminer l'aménagement sur trente kilomètres de la route à double voie qui mène de Tripoli à son aéroport, pour 2,4 millions de livres libyennes; la même société est chargée d'une partie de la grande route littorale de 1 769 km entre la Tunisie et l'Egypte, en collaboration avec des entreprises italiennes, françaises et nationales; la société italienne S.I.P.A.S. contrôle et supervise les travaux. On notera d'autre part que les projets d'agrandissement des aéroports de Tripoli et de Benghazi, ainsi que ceux qui concernaient le port de Tripoli ont été abandonnés par le nouveau régime.

Dans le domaine des télécommunications, il faut signaler l'inauguration en janvier 1969 du câble sous-marin Libye-Europe par l'Italie; on notera aussi la signature d'un contrat de plus de 2 millions de livres libyennes avec les sociétés italiennes Marconi et Radionica, portant sur l'extension du réseau de télévision sur toute la zone côtière par la construction de 6 émetteurs et de 20 relais; les travaux en cours pour la pose d'un câble sous-marin Tripoli-Benghazi de 480 lignes téléphoniques sont pratiquement terminés; c'est la British standard telephone and cable qui en était chargée, pour plus de 2 millions et demi de livres libyennes.

Ces efforts dans le domaine des travaux publics sont une des sources principales de la relative importance qu'ont dans la balance commerciale libyenne les importations de biens de production.

D. — LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Nous l'avons dit, les données relatives au commerce extérieur sont cette année très rares; la réorganisation des services administratifs libyens aura, nous l'espérons, des effets à moyen terme plus heureux que ceux qu'elle a eu à court terme. Nous ne pouvons présenter que le tableau suivant qui résume les résultats du commerce extérieur dans leur globalité.

TABLEAU X
Commerce extérieur libyen
(en milliers de livres libyennes)

	Importations		Exportations et Réexportations			Balance	
	Cies de Pétrole	Autres	Pétales et Cies	Autres	% Pét.	Autres	Total
1967	31 729	138 420	417 414	2 619	99,4	- 135 801	+ 249 884
1968	55 561	174 698	664 555	2 326	99,6	- 172 372	+ 436 622
1969(1)	44 178	159 404	636 873	1 392	99,7	- 158 012	+ 434 689
1969(2)						- 189 614	+ 521 627

(1) 10 premiers mois.

(2) Extrapolation.

Source : Bank of Libya.

La répartition par produits des exportations varie peu on le voit d'une année sur l'autre : le pétrole en constitue 99,4 % en 1967, 99,6 % en 1968 et 99,7 % cette année, et cette évolution s'accompagne d'une baisse constante, tant en valeur relative qu'en valeur absolue des exportations non pétrolières.

Quant à la répartition des importations, les chiffres pour 1969 ne sont pas encore connus; nous donnerons ici des références pour les deux années précédentes.

TABLEAU XI
Composition par produits des importations
(en milliers de livres libyennes)

	1967		1968	
		%		%
Biens de production durables	52 947	31,1	69 452	30,2
Biens de production non durables	43 924	25,9	67 566	29,3
Biens de consommation durables	53 122	31,2	63 332	27,5
Biens de consommation non durables	20 152	11,8	29 869	13,0
Total des importations	170 145	100,0	230 219	100,0
Dont compagnies pétrolières	31 729	18,6	55 561	24,1

Source : Bank of Libya, *Annual report*, 1968-69.

La part des biens de production passe de 57 % à 59,5 % d'une année sur l'autre, avec une préférence pour les biens non durables (matières premières, ciment, engrais, etc...); si les biens de consommation baissent relativement, il s'agit surtout d'une diminution des biens de consommation durables; il semble que les importations alimentaires aient augmenté dans de fortes proportions cette année. Quant aux compagnies pétrolières, elles consomment maintenant directement presque le quart des importations libyennes totales; c'est dire l'augmentation de leur poids spécifique sur l'économie du pays; une politique économique cohérente et autonome est-elle possible dans ces conditions ?

Ces tendances se retrouvent au niveau de la politique économique générale, et plus particulièrement de la planification.

E. — LA PLANIFICATION

Le Parlement libyen avait, en avril 1969, approuvé le texte définitif du projet de deuxième plan 1969-72 (14). Ce projet a été abandonné dès l'instauration du nouveau régime; les éditions Dar el Youm, qui préparaient l'édition définitive de ce texte se sont vues arrêtées dans leurs travaux au milieu de septembre. La République libyenne ne pouvait pas en effet accepter un Plan élaboré par un régime décrié, Plan qui, d'ailleurs, sur de nombreux points, allait à l'encontre de ses propres vues.

Très vite, dès le début de décembre, on annonçait les grandes lignes d'un nouveau projet, susceptible d'entrer en vigueur vers le mois d'avril 1970, et mis au point par le nouveau Conseil libyen de la planification, cependant qu'était créé en janvier un Comité consultatif technique, chargé d'enquêter sur les irrégularités des projets de développement, et d'assurer l'exécution des projets entamés et jugés positifs.

On apprenait en effet au début de mars qu'un certain nombre de priorités avaient été dégagées par le comité chargé de la préparation du budget de développement 1970-71; une de ces priorités était l'achèvement d'un certain nombre de travaux en cours; les autres insistaient sur la rentabilité des projets, à la fois financièrement et économiquement; les reproches adressés à l'ancien régime portant sur la corruption des diverses couches de la haute administration, il semble qu'un certain nombre de gaspillages aient été enregistrés dans tous les domaines et qu'on veuille actuellement les éviter; aussi, insiste-t-on sur la complémentarité des projets, l'achèvement et la révision des études économiques et techniques, principalement à propos des grands projets (barrages, etc...), l'augmentation du rendement par l'amélioration de la gestion, la coordination des richesses du pays, et surtout la formation professionnelle et l'enseignement; il va sans dire que pour le nouveau régime, les secteurs qui bénéficieront les premiers des efforts de la planification seront ceux qui avaient été, relativement, négligés

(14) Voir A.A.N. (VII), 1968, Chronique économique.

sous l'ancien régime : le développement d'une industrie non pétrolière nationale et surtout la lutte contre le déclin de l'agriculture.

Il est encore trop tôt pour connaître exactement les détails de ce budget de développement, ainsi que pour juger de son efficacité; il est trop tôt aussi pour tracer, même à grands traits, le visage exact que prendra la nouvelle politique économique et sociale, compte tenu des facteurs qui, aujourd'hui encore, font que la Libye reste un pays sous-développé : la permanence de deux secteurs profondément distincts l'un de l'autre, la prédominance des compagnies pétrolières dans un secteur vital, le manque de main-d'œuvre à tous les niveaux, enfin la structure du marché international du pétrole et, en fait, de l'économie internationale dans son ensemble. Une des conditions pour que ces efforts portent leurs fruits est que, pour la première fois depuis l'indépendance, la population y soit étroitement associée.

J. J. RÉGNIER*.

30 mai 1970

* Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés Méditerranéennes.